

**Inscriptions des futurs élèves en  
classe de Petite Section  
(enfants nés en 2019)**

**Avant le vendredi 27 mai en  
mairie**

## Inscription en 3 étapes :

1/ Vous devez d'abord passer à la **mairie de votre domicile** pour attester que vous êtes bien résident de la commune.

*Document nécessaire : attestation de domicile*

2/ Vous passez ensuite en **mairie de Marsaz** afin d'obtenir une attestation d'inscription.

3/ Enfin, vous prendrez contact par mail avec la directrice de **l'école de Marsaz** afin de fixer un RDV pour effectuer l'admission :

[ce.0261384n@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0261384n@ac-grenoble.fr)

*Documents nécessaires :*

- *extrait d'acte de naissance ou livret de famille*
- *carnet de santé (vaccinations à jour demandées)*
- *attestation d'inscription délivrée par la mairie.*